

Le conseil municipal de Stutzheim-Offenheim s'est réuni le 6 septembre 2010

Il a délibéré sur les points suivants :

TARIF COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif de concession de la case au columbarium et du jardin du souvenir au cimetière de Stutzheim-Offenheim à compter de ce jour.

CONCESSION :

Case Colombarium

15 ans : 850,- €

30 ans : 1 500,- €

Jardin du Souvenir

Tarif unique : 100,- €

CONVENTION France TELECOM

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux de France Télécom dans les rues de la Mairie et du Chevreuil à Stutzheim.

Objet : CONTRIBUTION PLUVIALE

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDITS A OUVRIR			DEPENSES		
-------------------------	--	--	-----------------	--	--

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
65	6554			CONTRIB. ORGANISMES DE REGROUPEMENT	1900.00

CREDITS A REDUIRE			DEPENSES		
--------------------------	--	--	-----------------	--	--

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
022	022			DEPENSES IMPREVUES (SECTION FONCTIONN.)	-1900.00

CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF DU FLEURISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un comité consultatif pour le fleurissement de notre commune.

CLASSEMENT DE LA RUE DU BLE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de classer la rue du Blé à Stutzheim dans le domaine public de la commune pour le calcul de la DGF (pour la composante DSR) de l'année 2011.

- rue du Blé : longueur en m :	166
Largueur :	3,6 m
Surface :	597,6 m ²

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

ACHAT D'UNE PARCELLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir une partie de la parcelle n°1 section 25 au lieu-dit « Niedermatten » (d'environ 4 m de large sur 35 m de long) appartenant au Sivom de la Haute Souffel 3, place Germain Muller à Stutzheim-Offenheim d'un montant de 150,- € l'are pour l'élargissement de la rue du Cimetière à Stutzheim.

PARTICIPATION TCOS 2010

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la participation de 6500,- € pour l'année 2010 qui lui est proposée par le Tennis Club de Stutzheim-Offenheim pour la maintenance et les travaux d'entretien des courts de tennis, de ses abords ainsi que l'élagage des arbres environnant les cours.

SORTIE D'INVENTAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la sortie d'inventaire du garage box attenant au bâtiment de l'ancien presbytère implanté rue Langgass suite aux travaux d'aménagement de la place Germain Muller et Langgass.